



Annexe 3

Registre des activités de traitement

Remarque préliminaire

Dans le cadre de la protection des données, le présent registre sert d'aperçu du traitement des données personnelles. Ce traitement doit être interprété au sens large et comprend, entre autres, la collecte, le stockage et la conservation de données ainsi que l'utilisation, la modification et l'effacement de données. Conformément aux exigences de la loi sur la protection des données (LPD), tous les processus de traitement des données doivent alors être reflétés dans le registre présent. Dans le cadre de sa propre sécurité des données, l'entreprise peut voir quelles données sont traitées par quel service ou quelle personne et de quelle manière. Cela permet non seulement de garantir une plus grande transparence, mais aussi de fournir la preuve que la protection et la sécurité des données sont assurées au sein de l'entreprise conformément aux exigences légales.

Renonciation au registre des activités de traitement

L'Inspectorat chantiers Fribourg – ci-après abrégée « ICF » – renonce à l'établissement et à la tenue d'un registre des activités de traitement. En tant qu'organisation de droit privé comptant moins de 250 collaborateurs, l'ICF est exemptée de l'obligation de tenir un tel registre, car le traitement des données comporte un faible risque d'atteinte à la personnalité des personnes concernées (art. 12 LPD). L'ordonnance sur la protection des données (OPDo) stipule qu'il existe un risque élevé lorsque des données personnelles particulièrement sensibles sont traitées à grande échelle ou qu'un profilage à haut risque est effectué (art. 24 OPDo).

Création volontaire d'un modèle

Le responsable à la protection des données de l'ICF a créé, sur une base volontaire, un modèle pour présenter clairement les activités de traitement de l'ICF. Cela vise d'une part à renforcer la confiance avec les collaborateurs, les entreprises membres et les tiers et à améliorer les processus de travail avec eux. D'autre part, le modèle doit permettre de répondre aux éventuelles demandes d'informations des personnes concernées conformément à la loi (droit des personnes concernées). Enfin, le modèle doit contribuer à réduire les risques dans les processus de l'entreprise et à donner un aperçu des données personnelles traitées. En cas de changement de circonstances ou de directive à ce sujet, le présent document peut servir de base.

Bien qu'il n'y ait aucune exigence légale concernant la structure, le contenu minimal est réglé par la loi (art. 12 LPD). De plus, les modifications apportées aux processus ou aux activités de traitement doivent être continuellement mises à jour dans le registre. Par conséquent, le registre des activités de traitement suivant est actuellement utilisé :



Registre des activités de traitement pour « l'Inspectorat chantiers Fribourg »

Conformément aux exigences de l'article 12 LPD

Informations obligatoires et exigences minimales								
Processus/ activités de traitement	Responsabilité (personne / secteur)	Finalité du traitement	Catégories de personnes concernées	Catégories de données personnelles traitées	Catégories de destinataires des données	Transfert à l'étranger	Durée de conservation	Mesures (garantissant la sécurité des données)
Contrôles des chantiers	Inspecteurs Personnel de l'ICF	Décisions administratives Demandes Site internet	Entreprises Employés des entreprises (personnes physiques)	- Nom/Prénom - Adresse - Numéro téléphone - Adresse courriel - Date de naissance - Permis séjours / carte d'identité / passeport - Photos - Etat civil - Nombre d'enfant - Qualifications professionnelles - Employeur - Heures de travail (effectives) - Droit aux vacances et jours fériés - Indemnités AMJ / LAA - Allocations chômage - Rente AI - Déductions salariales - Indemnités repas / transport - Frais de logement - Cotisations sociales - Contrat de travail - Salaire/ IBAN - AVS - LPP - Impôts à la source / contributions ORS - Statut d'indépendant - Numéro de plaque de vhc - Contrat de sous-traitance - Déclaration de douanes	Autorités Personnes physiques Entreprises	Non	Max. 10 ans (sauf exception)	Affectation



Informations obligatoires et exigences minimales								
Processus/ activités de traitement	Responsabilité (personne / secteur)	Finalité du traitement	Catégories de personnes concernées	Catégories de données personnelles traitées	Catégories de destinataires des données	Transfert à l'étranger	Durée de conservation	Mesures (garantissant la sécurité des données)
Tâches administratives Non soumises à la LDét	Administration Personnel de l'ICF	Décisions administratives Demandes Transparence Marketing Site internet	Entreprises Personnes physiques Employés des entreprises (personnes physiques)	- Nom/Prénom - Adresse - Numéro téléphone - Adresse courriel - Date de naissance - Permis séjours / carte d'identité / passeport - Photos - Etat civil - Nombre d'enfant - Qualifications professionnelles - Employeur - Heures de travail (effectives) - Droit aux vacances et jours fériés - Indemnités AMJ / LAA - Allocations chômage - Rente AI - Déductions salariales - Indemnités repas / transport - Frais de logement - Cotisations sociales - Contrat de travail - Salaire/ IBAN - AVS - LPP - Impôts à la source / contributions ORS - Statut d'indépendant - Numéro de plaque de véhicule / machine - Contrat de sous-traitance - Signatures électroniques - Notes de frais	Autorités Personnes physiques Entreprises	Non	Max. 10 ans (sauf exception)	Affectation



Informations obligatoires et exigences minimales								
Processus/ activités de traitement	Responsabilité (personne / secteur)	Finalité du traitement	Catégories de personnes concernées	Catégories de données personnelles traitées	Catégories de destinataires des données	Transfert à l'étranger	Durée de conservation	Mesures (garantissant la sécurité des données)
Tâches administratives Soumises à la LDét	Administration Personnel de l'ICF	Décisions administratives Demandes Transparence Marketing Site internet	Entreprises Personnes physiques Employés des entreprises (personnes physiques)	- Nom/Prénom - Adresse - Numéro téléphone - Adresse courriel - Date de naissance - Permis séjours / carte d'identité / passeport - Qualifications professionnelles - Employeur - Heures de travail (effectives) - Droit aux vacances et jours fériés - Déductions salariales - Indemnités repas / transport - Frais de logement - Contrat de travail - Salaire/ IBAN / RIB - Carte de crédit - Statut d'indépendant - Numéro de plaque de véhicule - Contrat de sous-traitance - Signatures électroniques - Notes de frais - Déclaration de douanes	Autorités Personnes physiques Entreprises	Oui	Max. 10 ans (sauf exception)	Affectation